

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 novembre 2013



## Dernière ligne droite pour les Trophées de la Vidéo Online.

### Lancement réussi pour les Trophées de la vidéo online !

Encore quelques jours pour déposer votre candidature et faire connaître au marché vos meilleures réalisations, solutions, campagnes en matière de vidéo online.

#### Les nouveautés des Trophées de la Vidéo Online :

La réunion du Jury des experts du 12 novembre dernier à l'UDA (Union Des Annonceurs) a permis d'apporter quelques ajustements importants :

- **6 catégories** au lieu de 9 pour rendre les critères et les entreprises concernées plus lisible. Dorénavant, les catégories sont : **Production vidéo online, Publication, Monétisation, Campagne media, Nouveaux Usages, Startup**
- Une **tarification plus simple et attractive** :
  - o les dossiers de candidatures sont à **200 euros HT** y compris une place pour la soirée des Trophées (le 10 mars 2014) et une place pour un invité client (annonceur, éditeur) dans la limite des places disponibles. Au-delà du 29 novembre, le dépôt d'un dossier de candidature passe à 300 euros HT
  - o **Les candidatures dans la catégorie Startup sont gratuites** (dans la limite des 30 premiers dossiers reçus)

**Bon plan** : il ne faut pas tarder à se pré-inscrire en tant que candidat ! Les dates de pré-enregistrement des candidatures conditionneront leur ordre d'affichage en ligne pour la consultation et le vote des professionnels au mois de janvier prochain.

#### Des conditions spéciales pour les entreprises membres des Associations professionnelles partenaires des Trophées

De nombreuses associations soutiennent les Trophées et permettent à leurs membres de bénéficier de tarifs préférentiels pour être candidates ou s'inscrire à la soirée des Trophées qui se tiendra le 10 mars 2014 à Paris. Ces associations sont **l'ACSEL, l'ARPP, Le Geste, l'IAB, le SNPTV, le SRI, l'UDA et l'UDECAM.**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 novembre 2013

## Quelques-unes des sociétés candidates

Parmi les premiers dossiers pré-enregistrés, on trouve des entreprises variées.



Philippe Bornstein (CEO de Netineo) déclare : « Les Trophées sont maintenant lancés et l'on constate une montée en puissance de l'intérêt des entreprises pour participer à cette initiative. Il leur reste quelques jours pour se positionner et pré-enregistrer un ou plusieurs dossiers sachant que la date butoire est le 20 décembre 2013. »

## A propos des Trophées de la Vidéo Online

Organisé par Netineo avec le soutien de très nombreux partenaires, les Trophées de la vidéo online ont pour objectifs de développer le marché de la vidéo online et de fournir un moyen efficace aux professionnels du secteur de se repérer, s'adapter, s'inspirer, se retrouver.

Plus de 300 dirigeants sont attendus à la soirée des Trophées qui se tiendra le 10 mars 2014 à Paris. Le dépôt des candidatures s'effectue jusqu'au 20 décembre 2013 suivi du vote des professionnels puis du Jury des experts représentatifs de l'ensemble des métiers de la vidéo online.

Pour plus d'informations, contactez-nous : [presse@netineo.com](mailto:presse@netineo.com) +33 6 80 54 06 39

